

Association des Travailleurs Maghrébins de France

10 rue Affre. 75018. Paris
Tel/Fax: 01 42 55 91 82 // 06 77 47 21 58
national@atmf.org / www.atmf.org

<u>Procès militants du Hirak du Rif</u> <u>Communiqué</u>



La cour d'appel de Casablanca a confirmé les peines de prison des 42 militants du Hirak du Rif et du journaliste Hamid Mahdaoui, à l'image du procès en première instance, les critères minimaux de justice et du droit de la défense n'aient été respectés, des peines ubuesques allant jusqu'à 20 ans de prison avec des chefs d'inculpation pléthoriques et imaginaires.

Il ne s'agit ni plus ni moins que d'une mascarade et d'une parodie de justice.

Les militants rifains n'ont rien fait d'autre que de lutter pacifiquement pour les droits les plus élémentaires et les plus légitimes (droit à l'éducation, à la santé, à la mobilité, au travail et à la culture, et pour le journaliste d'avoir fait son travail d'informer).

Au lendemain de ce jugement absurde et inique, Nasser Zefzafi et Mohamed Haki pour protester et crier leur innocence se sont cousu la bouche et ont entamé une grève de la faim, rejoints depuis par plusieurs autres détenus. Leur vie est en danger, nous tenons responsable le gouvernement marocain ainsi que le roi entant que chef de l'État.

Nous condamnons ce jugement scandaleux et fallacieux prononcé au nom du roi par la cour d'appel de Casablanca vendredi dernier (05 avril 2019).

Nous exigeons la libération immédiate de ces prisonniers et la satisfaction des revendications du Hirak du Rif, ainsi que la libération de tous les autres prisonniers et l'abandon de toutes les poursuites.

L'ATMF réaffirme son soutien au Hirak du Rif. Elle appelle tous ses militant-e-s, ses associations membres et tous ceux qui œuvrent pour les droits de l'Homme à soutenir les familles des prisonniers et à se joindre à toutes les mobilisations et les manifestations en cours en France et en Europe.

L'ATMF se joint au rassemblement à l'appel du CSMR-Paris, le samedi 13 avril 2019 à 18h30 (La fontaine des Innocents, Chatelet les halles, Paris 75001).

Vive la solidarité internationale.

Le Bureau National de l'ATMF Paris, le 11 avril 2019

Les associations membres

Aujourd'hui, l'ATMF national regroupe vingt associations membres. Ces membres se répartissent sur l'ensemble du territoire français (Paris, Saint Denis, Gennevilliers, Argenteuil, Aix-en-Provence, Dijon, Strasbourg, Reims, Rennes, Nancy, Sens, Nord-Pas-de-Calais, Nantes, Montpellier, Saint-Avold, Bagneux, Villeurbanne...) et défendent ses valeurs à travers leurs actions.